

Point de mire sur le fonds

Fonds de revenu d'infrastructures mondiales durables ClearBridge Sélect de l'Équitable

Offre stabilité et diversification.

Bien que cette catégorie d'actif soit souvent ignorée, les infrastructures sont des éléments d'actif physiques qui fournissent un service essentiel à la société. Le fait d'investir dans les infrastructures peut offrir de la stabilité et de la diversification dans un portefeuille bien équilibré.

Pourquoi investir dans les infrastructures?



Une faible corrélation avec les autres catégories d'actif

Même si l'économie bat de l'aile, les consommateurs continuent d'utiliser les infrastructures, comme la distribution de l'eau, de l'électricité et de gaz, les chemins de fer, les aéroports, les routes et les tours de télécommunication. De plus, le secteur des infrastructures présente une faible corrélation avec les autres catégories d'actif qui peut procurer une protection et minimiser le risque.



Des flux de trésorerie ou des dividendes stables

Les éléments d'actif d'infrastructure générant un revenu, offrent des flux de trésorerie soutenus par des règles ou des contrats à long terme et non par les conditions économiques.



Une couverture contre l'inflation

Les éléments d'actif d'infrastructure constituent une bonne couverture contre l'inflation. La plupart des éléments d'actif d'infrastructure ont la capacité d'augmenter les prix pendant les périodes d'inflation.

Pourquoi investir dans le Fonds de revenu d'infrastructures mondiales durables ClearBridge Sélect de l'Équitable?

Le Fonds de revenu d'infrastructures mondiales durables ClearBridge Sélect de l'Équitable cherche à générer un revenu et une appréciation du capital en investissant principalement dans des titres de participation provenant d'émetteurs durables dans le domaine des infrastructures.

Faits saillants :

- ✓ ClearBridge est un chef de file dans la gestion active depuis plus de 50 ans misant sur l'investissement durable.
- ✓ Un processus de placement axé sur les facteurs ESG : les facteurs ESG font partie intégrante du processus de recherche fondamentale et de sélection des titres ascendante, et les risques et les occasions de placement sont examinés sous l'angle ESG.
- ✓ Un revenu prévisible est généré tout au long du cycle : puisqu'il investit dans des éléments d'actif liés aux infrastructures générant un revenu, dont les flux de trésorerie sont soutenus par des règles ou des contrats à long terme.
- ✓ Une participation au renouvellement des infrastructures mondiales : les économies à la fois développées et émergentes font croître leurs éléments d'actif liés aux infrastructures, créant ainsi de nouvelles occasions de placement.
- ✓ De la flexibilité – de larges fourchettes pour la répartition sectorielle et la répartition géographique.

Rendement :

Pour obtenir le rendement le plus récent du Fonds de revenu d'infrastructures mondiales durables ClearBridge Sélect de l'Équitable, rendez-vous sur la page Web <https://equitablelife.fundata.com/Funds/Snapshot/730518>.

Le Fonds de revenu d'infrastructures mondiales durables ClearBridge Sélect de l'Équitable est offert dans la catégorie Placement (75/75) des fonds indispensables Sélects avec les options sans frais d'acquisition (SFA) et rétrofacturation sans frais d'acquisition (SFA-CB et SFA-CB5).

Nom du fonds	Codes du fonds		
	SFA	SFA-CB	SFA-CB5
Fonds de revenu d'infrastructures mondiales durables ClearBridge Sélect de l'Équitable	ELC 768	ELC 3068	ELC 5068

RFG : 2,70 %*

Pour en savoir davantage sur la façon dont vous pouvez profiter du Fonds de revenu d'infrastructures mondiales durables ClearBridge Sélect de l'Équitable, veuillez communiquer avec votre conseillère ou conseiller.

* Le ratio des frais de gestion (RFG) est en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Les RFG peuvent varier à tout moment. Le RFG englobe les frais de gestion, les frais d'assurance, les frais d'exploitation, la TVH et toute autre taxe de vente applicable au fonds et au fonds sous-jacent. Dans le cas des clients dont les valeurs de contrat sont plus élevées, une réduction des frais de gestion peut être offerte dans le cadre du programme des tarifs privilégiés. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'article 4.7 du document Contrat et notice explicative des fonds indispensables Sélects.

Les renseignements suivants s'appliquent au fonds sous-jacent : les commissions, les commissions de suivi, les frais de gestion et les dépenses peuvent tous être associés aux placements dans les fonds communs de placement. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement annuels composés historiques, y compris les changements de la valeur des titres et le réinvestissement de toutes les distributions et ne tiennent pas compte des ventes, du rachat, de la distribution et des frais facultatifs ou encore de l'impôt sur le revenu à payer par toute détentrice ou tout détenteur de titres, qui auraient pour effet de réduire les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leurs valeurs changent fréquemment et le rendement passé pourrait ne pas se reproduire.

Les commissions, les frais de gestion et les dépenses peuvent tous être associés aux placements dans les fonds distincts. Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques de la ou du titulaire du contrat, et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Les valeurs des fonds distincts fluctuent fréquemment et le rendement passé n'est pas garant des résultats futurs. Le fait d'investir dans des fonds distincts comporte des risques. Veuillez consulter le document Contrat et notice explicative avant d'investir afin d'obtenir une description des risques applicables au fonds distinct et une description complète des caractéristiques des produits et des garanties. Vous pouvez vous procurer des exemplaires du document Contrat et notice explicative auprès de votre conseillère ou de votre conseiller ou sur le site equitable.ca/fr.

^{MC} et ^{MD} indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.